

3/ AMENAGEMENT DE LA PLACE DES COLLINES
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT
DANS LE CADRE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Par délibération du 27 janvier 2012, le conseil municipal approuvait le plan de financement prévisionnel relatif au projet de réhabilitation de la place des Collines à Fagnières et sollicitait les subventions auprès des différents financeurs.

Les estimations reposaient sur les premières esquisses.

L'avant projet sommaire puis l'avant projet détaillé ont permis d'affiner le coût de l'opération.

Il est aujourd'hui estimé à : 701 721 € HT

Travaux : 653 112 € HT

Maitrise d'œuvre : 48 609 € HT

Plan de financement actualisé :

	assiette HT	taux	montant
Etat DETR	488 071 €	20 %	97 614 €
Région Champagne Ardenne	250 000 € (convention de solidarité urbaine)	10 %	25 000 €
Cités en Champagne (projet communal)	701 721 €	25 %	175 430 €
Commune	701 721 €	57,5 %	403 677 €
Total			701 721 €

Il vous est proposé de bien vouloir approuver le nouveau plan de financement et d'autoriser le maire à solliciter des subventions sur ces nouvelles bases.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis favorable de la commission des finances,
OUI l'exposé qui précède**

SOLLICITE auprès de l'Etat, la Région Champagne Ardenne, le Département de la Marne, la Communauté d'Agglomération, les subventions les plus élevées possibles pour l'aménagement de la place des Collines, conformément au plan de financement prévisionnel détaillé.

Résultat du vote :

- Voix pour : 24
- Voix contre : 2
- Abstentions : -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX